

LA RIVE

16
Juillet 2021

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>

Edito:

Ce mois de Juin 2021 nous aura apporté son lot de satisfaction et de désillusions, à plusieurs niveaux de notre collectivité...

Au niveau des élections, déjà, où pour la première fois dans le canton de Chauny, le Rassemblement National, parti d'extrême droite, arrive en tête d'une élection départementale... Certes, pour ces élections, l'abstention a battu tous ses records, et les candidats, au premier comme au deuxième tour n'ont pas mobilisé plus de 10% des électeurs inscrits! Mais jamais pareille déroute n'avait été enregistrée par les partis politiques censés représenter la démocratie... J'espère que les responsables politiques de ce canton sauront en tirer les leçons...

Par contre, au niveau de la commune, nous avons pu constater avec satisfaction que le Rassemblement National, contrairement aux élections précédentes ne fait plus recette, et qu'il a sensiblement reculé en nombre de voix...

Preuve que le rajeunissement de la population s'accompagne d'une ouverture d'esprit qui tend à éradiquer les tendances fascistes et xénophobes de la population...

A part ça rien de nouveau sur le front des affaires communales... Pour pallier aux carences du service d'entretien des espaces communaux, Madame la Maire a fait appel à la population pour nettoyer certaines parties du village... Cinq personnes seulement ont répondu à l'appel, Madame la Maire et son époux, Monsieur l'adjoint au Maire et son épouse, et un conseiller Municipal (source: Hélot n°32)... Ces bouts de village sont maintenant propres, mais le problème n'est pas réglé pour autant, et l'on est en droit de se poser beaucoup de questions...

_Pourquoi doit-on faire appel à la bonne volonté des citoyens pour nettoyer tout ou partie du village alors que l'on paye un employé communal pour faire ce travail?...

_Que fait la municipalité pour inciter les propriétaires riverains à nettoyer les trottoirs devant leur maison, par des mesures fiscales qui pénaliseraient ceux qui ne le font pas ?...

_Pourquoi certaines parties du village sont maintenues dans un état de propreté impeccable alors que d'autres sont laissées à l'abandon ?... Nous essaierons de répondre à ces questions dans nos futurs numéros... D'ici là, bonnes vacances...



Tous les talus du village ont plié sous le joug du coupe-bordure municipal! Tous? Non! le talus du Bois Venet résiste encore et toujours à la coupe des équipes municipales de débroussaillage...



Le mot de Dominique...

Retour sur une année du conseil municipal...

Positif ou négatif? à vous d'en juger...

Personnellement Je la trouve particulièrement négative...
Aucun programme n'a été retenu et présenté lors de l'installation du nouveau conseil, pour cela il aurait fallu établir un planning mais comme à dit Mme la maire, un planning

est improductif... Heureusement que nos entreprises n'ont pas la même réflexion! Il faut savoir qu'un planning est en général accompagné d'un plan de financement et de trésorerie, mais là c'est peut être beaucoup demander à nos élus...

Un habitant un jour m'a dit « ça bouge à Ugny avec le nouveau conseil »... Cet habitant se contente de bien peu... En effet, il parlait du remplacement du poteau ERDF qui a été réalisé suite aux différents appels de la première adjointe... C'est vrai qu'elle en fait un peu plus que l'ancien, qui lui était aux abonnés absents.

Quant à la boîte aux lettres et la téléphonie, ce résultat est dû à l'obstination d'un ancien conseiller, la première adjointe n'a fait que terminer le travail...

Ensuite? Plus rien...

Et le boulo-drome, et les entrées du village?...

Peut être des travaux d'aménagement et de peinture à la mairie, sans subvention bien sûr, mais la gestion du personnel communal est un autre débat.

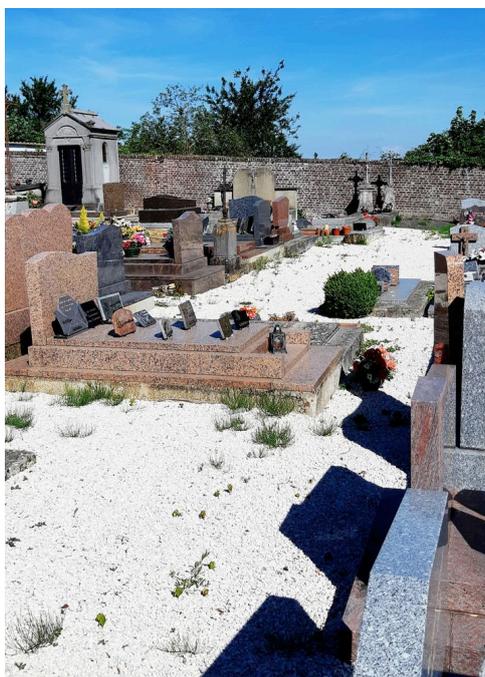
Les travaux de pose d'acodraïns à divers endroits de la commune ont été réalisés mais il faut savoir que les devis ont été demandés en 2019 par l'ancien conseil. Aucun suivi sur la réalisation car on a posé 5,50 ml au lieu de 6 ml prévu au droit de l'entrée d'un particulier, ce qui a eu comme conséquence de ne pas résoudre le problème de ruissellement. Cette erreur est maintenant résolue, mais à quel prix? À la sortie du village les acodraïns ont été posés mais au mauvais endroit... Il existe toujours un ruissellement sur la route,

Les travaux du cimetière (devis d'aménagement demandé également en 2019) sont terminés. Reste encore à placer les deux bancs, mais l'entretien laisse à désirer. Il paraît que l'herbe ne pousse plus avec la pose d'un bidim... Mais comme a dit un conseiller, il faut le poser dans le bon sens!

Rien n'a été décidé sur les travaux de mise aux normes PMR pour la mairie et l'église, il est urgent que le conseil se penche sur le problème. Il y a beaucoup de subventions à aller chercher...

Le plateau surélevé, et non un giratoire, dans le centre du village aurait pu être réalisé mais le conseil en a décidé autrement. La subvention d'amendes de police de 20000 euros environ, alloué par le Département, devra être remboursé, ce qui doit être fait à ce jour... Le conseil a décidé de remplacer ce plateau par quatre autres... j'ai ouï dire qu'une estimation avait été faite et qu'elle était de 80 000 euros. Je ne sais pas qui a fait ce calcul mais c'est pratiquement le double du prix pratiqué habituellement par les entreprises de BTP. On peut se poser des questions, la commune va redemander une subvention d'amendes de police? Cela fait sourire, maintenant il faut savoir qu'après ces travaux, le problème de la sécurité des citoyens et des enfants existera toujours dans le centre du village...

Il y a encore beaucoup de choses à dire mais j'en resterai là... J'aimerais bien que Mme la Maire, si elle ne veut pas présenter de bilan pour la commune, qu'elle le fasse pour son mandat de vice-présidente de la communauté d'agglomération chargée de la collecte et traitement des déchets ménagers...



Une allée de cimetière regravillonnée où l'herbe n'aurait jamais dû repousser... Un aco-drain installé pour que l'eau ne ruisselle plus sur la route départementale... Hum! La nouvelle municipalité devait faire des exploits, mais c'est assez mal parti...